

Adoption du compte rendu du 14
mars 2017

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 19 septembre 2017

Délibération 2017/09/CFVU-65

Vu *le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1*

Vu *les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier notamment son article 35*

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent le compte rendu de la séance du 14 mars 2017.

Toulouse le 19 septembre 2017
Le Président

Jean-Pierre VINEL



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 17
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 2
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0